

Notice d'information sur le traitement des donnes  caractre personnel des donateurs

La prsente notice d'information s'adresse au donateur, qui nous communique certaines de ses donnes dans le contexte de son geste en faveur de nos activites et lui apporte les informations necessaires sur l'usage de ses donnes personnelles dans le cadre de la gestion des dons et sur les droits dont il dispose.

La fondation reconnue d'utilit publique « Elisabeth Stftung » (ci-aprs dnomm « la fondation ») s'engage  traiter toutes les donnes personnelles qui lui sont confies ou qu'elle traite dans le cadre de ses activites en conformit avec le Rglement europen n 2016/679 du 27 avril 2016 relatif  la protection des donnes personnelles (ci-aprs dnomm « RGPD ») et avec le code de bonne conduite de l'association « Don en confiance asbl », dont la fondation est membre.

1. Le responsable du traitement des donnes personnelles

Elisabeth Stftung
22, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

2. Les buts viss par le traitement des donnes personnelles et base lgale

Le responsable du traitement traite les donnes personnelles afin de permettre de raliser ses missions, en particulier afin de respecter les droits des donateurs (fournir des informations compltes concernant le don sollicit, transmettre des lettres de remerciement, mettre une attestation officielle/fiscale, fournir des rponses appropries et rapides en cas de rclamation) et de garantir une gestion rigoureuse des dons et une transparence financire.

La fondation s'engage  faire le traitement dans le respect des obligations lgales, contractuelles et dans l'intrt lgitime.

3. Les catgories de donnes traites

La fondation ne collecte que les donnes necessaires  l'excution de ses missions. Ces informations sont communiques par le donateur. Les donnes suivantes sont traites :

- Donnes d'identification personnelles (nom, prnom, titre, adresse, adresse mail et numro de tlphone, no interne attribu par la fondation)
- Donnes d'identification bancaires (No IBAN, Code SWIFT)
- Motifs et informations sur les transactions faites

Dans le cadre de la gestion des dons, la fondation ne traite pas de donnes sensibles.

4. Les destinataires des donnes traites

Conformment aux engagements pris dans le Code de bonne conduite « Don en Confiance », la fondation ne transmet pas les coordonnes des donateurs  d'autres organisations caritatives.

La fondation traite les donnes personnelles des donateurs en toute confidentialit et les partage avec des tiers que lorsque cela est techniquement necessaire (problmes techniques ou maintenance par les services informatiques) ou conforme  la loi (administrations et autorits comptentes). Les donnes ne sont pas stockes hors de l'Union europenne. A des fins strictement internes, seuls les collaborateurs habilits pourront accder aux donnes personnelles du donateur.

Lorsqu'un donateur a fait un don suite à l'appel d'autres personnes ou organisations, ces dernières peuvent recevoir une information concernant le don afin de leur permettre de remercier le donateur.

La fondation s'engage à mettre en place des mesures organisationnelles et techniques afin d'assurer la sécurité des données à caractère personnel.

5. La durée de conservation des données

Ces données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des objectifs énoncés ci-dessus et au maximum pendant la durée prévue par la loi.

6. Droits des personnes concernées

En tant que personne concernée, le donateur peut exercer les droits suivants :

- Droit d'accès (Art. 15)
- Droit de révocation du consentement (Art. 7)
- Droit à l'oubli / de modification (Art. 17 et Art. 16)
- Droit d'opposition ou de limitation du traitement (Art. 21 et Art. 18)
- Droit à la portabilité des données (Art. 20)
- Introduction d'une réclamation auprès de la Commission nationale pour la Protection des données (CNPD) (Art. 77)

La fondation se réserve le droit, en cas de demande manifestement non-fondée ou excessive (demande répétée, etc.), de refuser de répondre à la requête. En cas de refus, la fondation s'engage à indiquer les raisons du refus et les possibilités de recours auprès de l'autorité compétente.

Afin de permettre à la fondation de traiter la demande d'une personne concernée dans les plus brefs délais, la personne concernée doit communiquer les informations suivantes :

- nom et prénom
- l'adresse de correspondance ou adresse email
- l'objet de la demande
- la description de la demande

Pour vérifier l'identité du demandeur et la légitimité de la demande, toute demande pour l'exercice d'un droit ne sera prise en compte que si elle est accompagnée de la copie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité) de la personne concernée.

Pour toute question ou pour l'exercice d'un droit, la personne concernée peut contacter le délégué à la protection des données du groupe **elisabeth** par e-mail à dpo@elisabeth.lu ou par courrier daté et signé à l'adresse :

elisabeth

Délégué à la protection des données
22, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

Afin de se conformer au mieux à la réglementation en vigueur, la fondation se réserve le droit de mettre à jour la présente notice d'information chaque fois que nécessaire.